

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 14 avril 2014**  
~~~~~

**ELECTION DE L'EXÉCUTIF
SIXIÈME VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 14 avril 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Madame Véronique NEIL, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Monsieur Olivier SERVEL, Monsieur Jean-François SOTO, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Chantal COMBACAL, M. Bernard GOUZIN, Monsieur Jean-Claude CROS, Madame Béatrice WILLOQUAUX, M. Jean-Claude MARC, Monsieur Bernard SALLES, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Christophe GAUX, Mme Florence QUINONERO, Madame Viviane RUIZ, Monsieur Stéphane SIMON, M. Philippe MACHETEL, Monsieur Grégory BRO, Monsieur Christian VILOING, Madame Béatrice NEGRIER, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Lucie TENA, Madame Evelyne GELLY, Mme Anne-Marie BIZEUL, Madame Isabelle ALIAGA, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Madame Amélie MATEO, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Monsieur Max ROUSSEL, Madame Edwige GENIEYS, Mme Nicole MORERE, M. David CABLAT, Monsieur Marcel CHRISTOL -Mme Martine BONNET suppléant de Monsieur Marc HENRY

Excusés :

Monsieur Alexis PESCHER

Quorum : 25	Présents : 48	Votants : 43	Pour 43 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-10, L.5211-2, L.2122-4 et L.2122-7;

Vu que le nombre de vice-présidents a été fixé à dix ;

Vu la candidature de Madame Agnès CONSTANT ;

Vu la désignation de Monsieur Claude CARCELLER pour surveiller la régularité des opérations de vote et procéder au dépouillement ;

Considérant que les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin secret uninominal majoritaire, le cas échéant à deux ou trois tours ;

Après avoir voté à bulletins secrets,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à la majorité des suffrages exprimés avec 43 suffrages exprimés au premier tour, dont 43 voix pour Madame Agnès CONSTANT, 2 votes blancs et 3 votes nuls,

- d'élire Madame Agnès CONSTANT à la sixième vice-présidence de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et la déclare installée.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 960 le 17/04/14
Publication le 17/04/2014
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 17/04/2014
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140414-lmc167038-DE-I-I
Le Président de la communauté de communes
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

